

Études & documents

*Indicateurs nationaux de la transition
écologique vers un développement durable
2015-2020 : premier état des lieux*

n° 142
mars
2016

OBSERVATION ET STATISTIQUES



Directeur de la publication : Sylvain Moreau

Rédactrice en chef : Anne Bottin

Auteurs : Françoise Nirascou, Florence Kleiber, Lauren Mosdale

Coordination éditoriale : Claude Baudu-Baret

Maquette-réalisation : Lauren Mosdale, Claude Baudu-Baret

Les indicateurs puis leur synthèse ont été examinés par la commission du CNTE spécialisée sur les indicateurs.

*Indicateurs nationaux de la transition
écologique vers un développement
durable 2015-2020 : premier état des lieux*

Sommaire

Contexte	5
Synthèse	6
Analyse	9
Les quatre enjeux écologiques majeurs : une situation préoccupante.....	9
Les axes transversaux stratégiques : de bonnes pratiques émergentes	10
Analyse croisée de quelques grandes tendances.....	10
Analyse du couplage ou découplage entre les émissions ou la consommation de ressources et la croissance économique.....	10
L'observation de l'évolution des pratiques	11
Quelques comparaisons internationales	12
Tableau de bord des indicateurs	15
Méthode	19
Processus de choix des indicateurs de suivi de la SNTEDD 2015-2020	19
Liste des indicateurs, quelques définitions	20
Pour en savoir plus	23

Liste des illustrations

Figures

Figure 1 : vue d'ensemble sur les enjeux, exprimée par signaux de couleur, au démarrage de la stratégie	9
Figure 2 : couplage-découplage entre le PIB et les indicateurs d'émissions ou de consommation des ressources	11
Figure 3 : évolution comparée de quelques indicateurs de leviers possibles.....	12
Figure 4 : taux d'atteinte des cibles UE 2020 en France et en Europe	14

Tableaux

Tableau 1 : indicateurs UE 2020, données récentes et cibles à atteindre en 2020	15
Tableau 2 : tableau de bord de suivi des enjeux.....	155
Tableau 3 : tableau de bord de suivi des enjeux (suite).....	166
Tableau 4 : tableau de bord de suivi des axes	177
Tableau 5 : tableau de bord de suivi des axes (suite)	188

Contexte

La stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) a été adoptée par le Gouvernement en février 2015 et fixe le cap de la France en matière de développement durable pour les années 2015 à 2020. Elle définit les orientations pour s'engager dans la voie de la transition écologique et évoluer vers une société plus sobre à l'horizon 2020 qui allie progrès économique, écologique et humain.

Quatre enjeux écologiques majeurs sont identifiés : le changement climatique, la perte accélérée de biodiversité, la raréfaction des ressources et les risques sanitaires environnementaux. Des priorités d'actions sont identifiées et regroupées en neuf axes transversaux stratégiques, pour définir une vision à l'horizon 2020, transformer le modèle économique et social pour la croissance verte, et favoriser l'appropriation de la transition écologique par tous.

La stratégie nationale est assortie d'indicateurs qui permettent de suivre l'effectivité de sa mise en œuvre. Un tableau de bord de 39 indicateurs a été défini pour permettre le suivi annuel de la SNTEDD 2015-2020 et de ses résultats. L'état initial de ces indicateurs en 2015 est présenté ici de façon synthétique. Ce bilan s'appuie sur les dernières valeurs disponibles à l'été 2015 pour chaque indicateur. Une brève analyse est ensuite proposée du couplage ou découplage observé entre l'économie et l'écologie, puis de l'émergence de nouvelles pratiques dans la société.

La commission spécialisée du Conseil national de la transition écologique (CNTE) sur les indicateurs (*voir composition ci-dessous*) a de plus souhaité une mise en perspective géographique des résultats à travers des déclinaisons territoriales et des comparaisons internationales. Celle-ci n'étant pas encore réalisée, une analyse succincte, d'après les indicateurs phares de suivi de la stratégie UE 2020, est proposée à la fin de cette synthèse. L'état des lieux présenté permet de caractériser la situation au début de la stratégie.

Membres de la commission spécialisée du CNTE			
Présidence : CGDD/SOeS			
Membres du CNTE		Services de l'État	
Collège syndicats de salariés	CFE-CGC	Services statistiques	Insee
	CGT		DEPP
Collège employeurs	Medef		Dares
	FNSEA		SIES
	CGPME		DESL
	UPA		SSP
Collège ONG	WWF-France		BSPA
	Humanité & Biodiversité		DRESS
	Surfrider Foundation Europe		CGSP
	Les amis de la Terre		CGET
Membre de droit	FNE	Autres services de l'État	DGPR
Membre associé	CESE		DGAC
Établissements publics ou organismes	FNC		CGDD/DDD
	Ademe		CGDD/SEEIDD
	CCI-France		DGEC
Personnalités qualifiées (3)	CSFPFTB		DGITM
			DGALN/DEB
			CGEDD

Synthèse

Ce document présente le premier état des lieux des indicateurs de suivi de la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020 (SNTEDD). La lecture de l'ensemble des indicateurs offre une vision contrastée de la situation. Celle-ci apparaît en majorité préoccupante pour les enjeux écologiques majeurs énoncés dans la stratégie : le changement climatique, la perte accélérée de biodiversité, la raréfaction des ressources et la multiplication des risques sanitaires environnementaux. En revanche, les indicateurs relatifs aux axes montrent que certaines bonnes pratiques émergent vers un développement durable. Elles concernent la réduction des inégalités, la mutation des activités économiques, les connaissances et l'innovation, la formation ou sensibilisation, la mobilisation des acteurs et le développement de territoires durables et résilients. La situation est néanmoins plus nuancée pour l'engagement vers l'économie circulaire et sobre en carbone et pour l'invention de nouveaux modèles économiques et financiers. Elle n'est pas bonne pour l'axe sur la promotion du développement durable à l'international.

Au regard de cet état des lieux initial, le suivi des indicateurs de la SNTEDD sur les prochaines années pourra permettre d'estimer dans quelle mesure la poursuite ou l'accélération des bonnes pratiques émergentes se traduit par une évolution positive de l'état des enjeux écologiques.

Ce bilan synthétique des résultats complète la lecture des indicateurs détaillés sur le site du Meem dédié aux statistiques : Site SOeS > Développement durable > Indicateurs SNTEDD 2015-2020

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/indicateurs-indices/li/indicateurs-nationaux-transition-ecologique-vers.html>

Summary

The national strategy for the ecological transition towards sustainable development 2015-2020 was adopted by the French Government in February 2015 to set the political course in matters of sustainable development for France. The strategy defines public policies guidelines to engage in the ecological transition. Four key environmental challenges are outlined in the strategy and some other nine transverse goals describe the priority actions.

This synthesis report is the initial assessment of the national strategy's monitoring indicators. The overall picture of this set of indicators shows strong contrasts. The situation is concerning with regards to the four key environmental challenges: climate change, accelerated loss of biodiversity, resource scarcity, increased health risks. On the other hand, indicators related to the transverse goals of the strategy demonstrate the development of good practices steering towards a sustainable development. More specifically, the goals with good perspectives are: inequalities reduction, economic activities transformation, knowledge production and innovation, training and raising awareness, stakeholders' mobilization; and sustainable and resilient territories development. The picture doesn't appear as bright for the aims of engaging in a circular and low-carbon economy, inventing new economic and financial models and especially promoting sustainable development at European and international levels.

With this initial assessment as a reference, the monitoring of the strategy's indicators over the next few years will enable to estimate to what extent the pursuit of good practices will lead to a positive evolution of the key environmental challenges.

This synthetic review of the first results completes the more detailed reading of the indicators on the official website dedicated to statistics of the Ministry in charge of Ecology, Energy and the Sea:

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/indicateurs-indices/li/indicateurs-nationaux-transition-ecologique-vers.html>

Analyse

Les quatre enjeux écologiques majeurs : une situation préoccupante

Pour faciliter la lecture rapide des résultats, l'état de la situation pour chaque indicateur essentiel de suivi de la stratégie a été caractérisé par un signal en couleur : vert si la situation est bonne, orange si elle est moyenne et rouge si elle est préoccupante. L'interprétation ainsi fournie s'appuie sur la comparaison du niveau de l'indicateur à une cible chiffrée quand elle existe dans la réglementation ou bien sur une analyse de la tendance d'évolution par rapport au sens souhaité dans la stratégie. Par défaut, le niveau de gravité de la situation peut parfois être estimé. Cette interprétation des résultats est présentée à la fin de ce document sous forme de tableau de bord de suivi des enjeux de la stratégie (*données détaillées dans les tableaux 2 et 3, p. 15-16*). En outre le dernier chiffre disponible, la tendance observée et la cible réglementaire éventuelle sont précisés dans ce tableau. Une vue d'ensemble du tableau de bord est proposée ci-dessous pour les enjeux. L'état de la situation ainsi résumé pour les enjeux écologiques de la stratégie apparaît globalement préoccupant : plus de 90 % des indicateurs reflètent un état non satisfaisant, dont plus de la moitié un mauvais état. En effet sur 21 indicateurs, 7 % sont en vert, 36 % en orange et 57 % en rouge. Par ordre de gravité, chaque enjeu se caractérise comme suit.

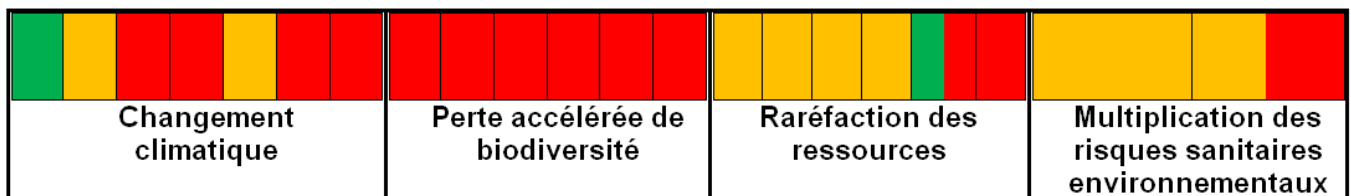
Les indicateurs de l'enjeu « perte accélérée de biodiversité » décrivent tous un état préoccupant : progression du taux d'artificialisation des sols, baisse des effectifs d'oiseaux spécialistes, poursuite de la hausse de la consommation de produits phytosanitaires, moins du quart des habitats naturels d'intérêt communautaire en bon état de conservation, nombreuses espèces menacées, récifs de coraux vivants en diminution pour le tiers des stations d'observation.

La situation est majoritairement préoccupante pour le « changement climatique » (4 indicateurs sur 7). Les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire national sont à la baisse et respectent les objectifs chiffrés des engagements de la France. Mais l'empreinte carbone qui tient compte des émissions de carbone à l'étranger pour la fabrication ou le transport des produits importés a augmenté significativement de 1995 à 2007 avant de repartir à la baisse. Des conséquences climatiques s'observent : hausse de la température de + 1,9 °C par rapport à la période de référence 1961-1990, augmentation de la concentration en CO₂ dans l'atmosphère (+ 17 % par rapport à 1980 au niveau mondial), un certain nombre d'événements naturels très graves. La hausse des indemnités d'assurance versées au titre des catastrophes naturelles reflète aussi l'augmentation de la vulnérabilité des personnes et des biens.

Globalement, l'état de la situation est moyen pour la « multiplication des risques sanitaires environnementaux » : 1 indicateur de niveau moyen pour l'évolution de la pollution de l'air et 1 indicateur mitigé sur l'évolution de la qualité des eaux.

À un moindre degré, on constate aussi un état globalement moyen pour la « raréfaction des ressources » (4 indicateurs de niveau moyen sur 6). Le seul indicateur noté satisfaisant sur cet enjeu concerne les eaux souterraines (l'objectif réglementaire de la directive cadre sur l'eau d'atteindre deux tiers des masses d'eaux souterraines en bon état en 2015 a été atteint dès le constat 2013).

Figure 1 : vue d'ensemble sur les enjeux, exprimée par signaux de couleur, au démarrage de la stratégie



Note : dans cette représentation en frise, chaque enjeu a la même largeur, indépendamment du nombre d'indicateurs choisis pour son suivi, car les enjeux sont de même importance. Une couleur qualifie le résultat de chaque indicateur : verte si la situation est bonne, orange si elle est moyenne et rouge si elle est préoccupante.

Source : SOeS

Les propositions d'actions exprimées par priorité dans les axes de la stratégie nationale visent à apporter des réponses pour améliorer la situation écologique ainsi constatée.

Les axes transversaux stratégiques : de bonnes pratiques émergentes

Pour caractériser la situation concernant les axes de la stratégie, la tendance sur longue période de chaque indicateur a été examinée, puis son évolution récente (sur un à trois ans suivant les sujets). En outre, quelques axes disposent d'une cible réglementaire à atteindre. Dans ce cas, la possibilité d'atteindre cette cible si la tendance actuelle se poursuit, a été illustrée. Si aucune cible et aucune évolution ne sont disponibles, l'indicateur n'a pas été qualifié (absence de symbole dans le tableau). L'ensemble de ces analyses a été rassemblé sous forme de tableau de bord (*données détaillées dans les tableaux 4 et 5, p. 17-18*).

Six axes sur neuf ont été qualifiés en vert (évolution favorable à la transition écologique vers un développement durable) dans le tableau de bord. La situation est en progrès pour les axes n° 1 (développement de territoires durables et résilients), n° 3 (réduction des inégalités), n° 5 (mutation des activités économiques), n° 6 (connaissances et innovation), n° 7 (formation ou sensibilisation) et n° 8 (mobilisation des acteurs). On observe en particulier une augmentation de l'espérance de vie à la naissance, un accroissement de la part de valeur ajoutée des écoactivités dans le produit intérieur brut (PIB), un plus grand nombre d'inscrits à des formations initiales en environnement, l'augmentation du nombre d'agendas 21 locaux, ainsi qu'une hausse du niveau de qualification des jeunes.

Deux axes sur neuf sont en situation mitigée. La situation est nuancée pour l'axe n° 2 (l'engagement vers l'économie circulaire et sobre en carbone). En effet si la productivité matières progresse et l'intensité énergétique baisse, comme souhaité, la consommation finale d'énergie est stable depuis 10 ans au lieu de baisser. Concernant l'axe n° 4 (inventer de nouveaux modèles économiques et financiers), on constate une forte progression des encours d'investissements socialement responsables et d'obligations durables qui contraste avec la stabilité de la part des recettes fiscales environnementales dans les prélèvements obligatoires depuis 2009 (succédant à sa baisse de 2002 à 2008).

Un axe est en situation moyenne ou mauvaise : l'axe n° 9 (promotion du développement durable à l'international). La part de l'aide publique au développement dans le revenu national brut est en baisse depuis 2010 et en-deçà de l'engagement pris auprès des Nations unies pour 2015. Le montant de cette aide en faveur de la biodiversité oscille à la hausse depuis 2006, mais a baissé en 2014.

Globalement, la plupart des indicateurs des axes décrivent des tendances favorables à l'avancée de la transition écologique vers un développement durable, sur longue et sur courte périodes. 13 indicateurs sur les 15 qualifiés sont en progrès sur le long terme et 11 indicateurs sur 16 qualifiés pour la période récente. Deux points de vigilance seulement ressortent en tendance de long terme : la consommation d'énergie finale a augmenté depuis 1990 au lieu de baisser ; la part des recettes fiscales environnementales dans les prélèvements obligatoires est plus faible en 2014 qu'en 2000. Sur une période plus récente, la situation pour ces deux indicateurs s'est améliorée : la consommation d'énergie finale a enregistré une baisse en 2009 puis s'est stabilisée à ce niveau ; la part des recettes fiscales environnementales dans les prélèvements obligatoires est stable depuis 2009. Mais la part de l'aide publique au développement dans le revenu national brut (RNB) a baissé. Deux indicateurs n'ont pas pu être qualifiés en évolution, faute de données antérieures.

Peu d'indicateurs des axes sont dotés de cibles réglementaires chiffrées correspondantes. Sur 5 indicateurs qui en sont pourvus, 2 montrent des difficultés pour atteindre la cible et 3 sont en situation favorable si les évolutions se prolongent : le taux de recyclage des déchets ménagers, le nombre de projets d'éducation au développement durable dans les écoles, la progression du montant de l'aide publique au développement pour la biodiversité.

Analyse croisée de quelques grandes tendances

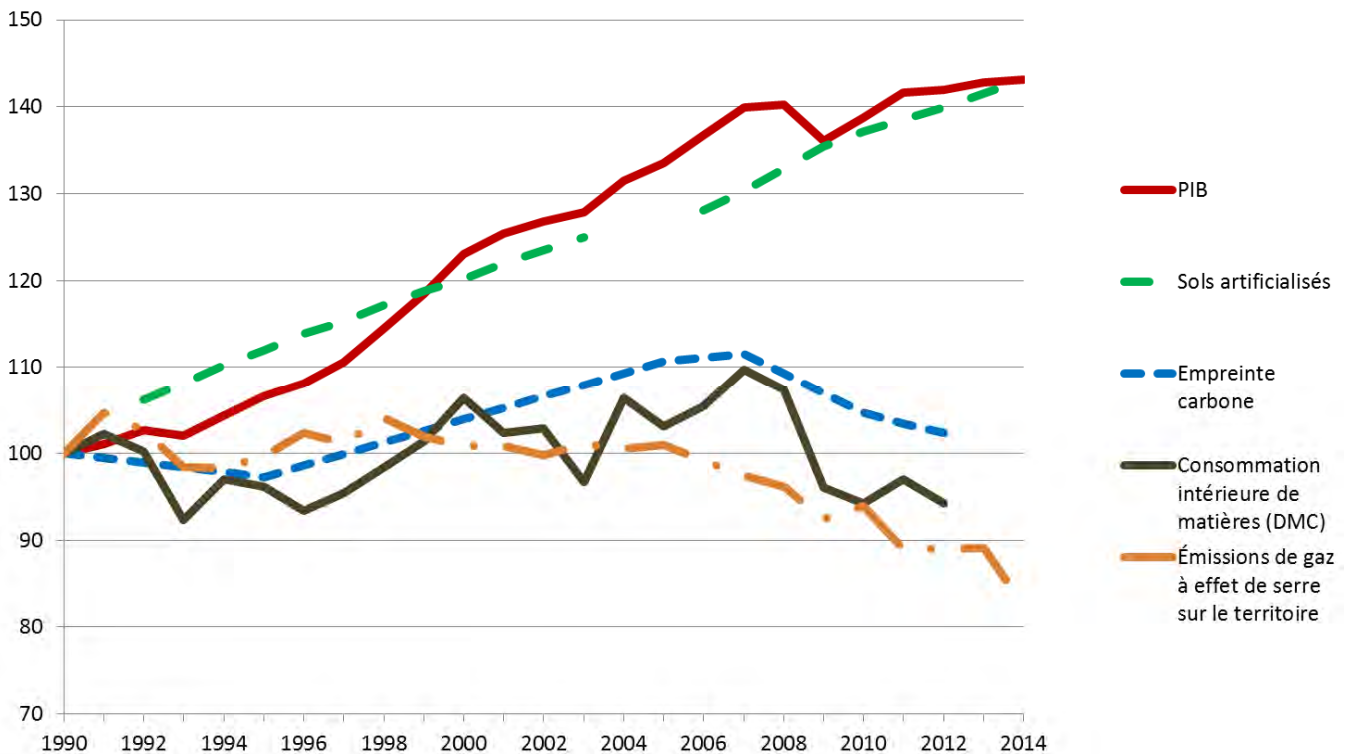
L'examen conjoint des indicateurs permet de porter un regard sur les synergies ou non entre plusieurs évolutions observées. Deux analyses croisées sont proposées pour quelques-unes des séries disponibles sur une ou deux décennies.

Analyse du couplage ou découplage entre les émissions ou la consommation de ressources et la croissance économique

L'empreinte carbone et la consommation intérieure de matières sont en hausse jusqu'en 2007, de pair avec le développement économique. Elles baissent ensuite avec le ralentissement de l'économie. La réduction des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire est dissociée de la croissance économique depuis la fin des années 1990. Mais l'artificialisation des sols s'étend sur l'ensemble de la période d'observation, un peu moins vite depuis 2008.

Figure 2 : couplage-découplage entre le PIB et les indicateurs d'émissions ou de consommation des ressources

En base 100 en 1990



Sources : SOeS d'après Insee comptes nationaux, SSP-Agrete enquête Teruti-Lucas, Douanes, Citepa

Sur longue période les surfaces de sols artificialisés s'étendent en permanence : + 1,5 %/an en moyenne de 1992 à 2003 puis + 1,2 %/an de 2008 à 2014. La croissance du PIB de 1990 jusqu'en 2007 (+ 2 %/an en moyenne) s'est accompagnée d'une élévation régulière de l'empreinte carbone de 1995 à 2007 (+ 1,15 %/an). À partir de 2007, un ralentissement économique est constaté, marqué par une récession en 2009. L'empreinte carbone diminue régulièrement depuis lors (- 1,9 %/an). La consommation intérieure de matières a beaucoup fluctué selon les années ; il se dégage néanmoins une tendance à la hausse de 1993 à 2007 (+ 1,2 %/an) suivie d'une forte baisse (- 3 %/an de 2007 à 2012). Les émissions de gaz à effet de serre, relativement stables jusqu'en 1998, ont diminué régulièrement depuis (- 1 %/an en moyenne de 1999 à 2013). Néanmoins, une partie des émissions liées à la consommation nationale se situe dans les pays où sont fabriqués ou transportés les biens que la France importe, ce que reflète la différence entre l'empreinte carbone et les émissions territoriales de GES.

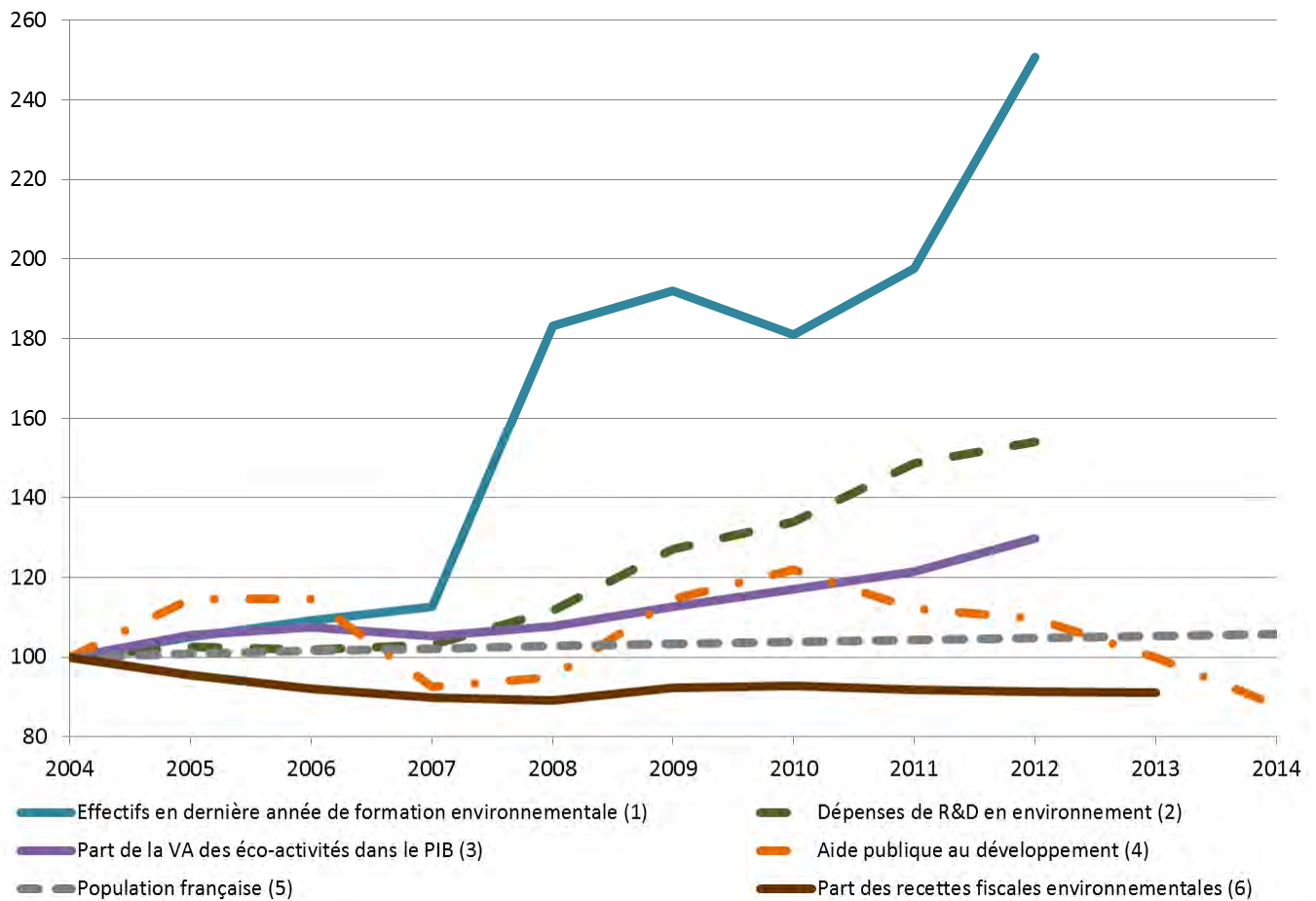
L'observation de l'évolution des pratiques

Quelques pratiques émergentes, encouragées par la stratégie nationale, se dessinent mais l'analyse reste encore très partielle, limitée aux indicateurs essentiels qui disposent de séries longues. Des conclusions générales ne sauraient en être déduites. La poursuite de séries d'observation statistique sur 10 ans et plus, et l'extension de l'analyse à quelques indicateurs complémentaires permettront d'affiner cette esquisse dans les prochains rapports de suivi.

Quelques indicateurs des axes (*figure 3*) ont été sélectionnés pour cette analyse car ils disposent de séries longues sur près de 10 ans et sont pertinents en termes de leviers sur les comportements. L'attractivité des formations auprès des jeunes générations, les crédits investis dans la recherche-développement (R&D) dessinent une évolution possible de la société de demain. L'observation de l'évolution de l'aide publique aux pays en voie de développement, ou de la part des recettes fiscales environnementales dans le total des prélèvements obligatoires, traitent de l'intégration de certaines questions de développement durable dans les finances publiques. La question de la croissance verte est abordée en comparant le développement des éco-activités avec celui de l'ensemble des activités économiques.

Figure 3 : évolution comparée de quelques indicateurs de leviers possibles

En base 100 en 2004



Note : les encours d'investissements socialement responsables ne sont pas représentés sur le même graphique car d'échelle non comparable.

Sources : SOeS, d'après : (1) SOeS d'après Céreq, base Reflet - MESR, Sise et BCP ; (2) SOeS d'après les enquêtes du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; (3) SOeS d'après Insee (Esane, EAP, comptes nationaux), SOeS (bilan des EnR, compte de l'environnement), Ademe (enquêtes EnR et déchets) ; (4) OCDE- Eurostat ; (5) Insee, estimations de population, France hors Mayotte, au 1^{er} janvier ; (6) SOeS, Insee

À ce stade, la nette progression de la valeur ajoutée des éco-activités en part de PIB depuis 2007 est allée de pair avec les efforts soutenus d'investissement dans la R&D publics et privés en environnement. Dans le même temps, la part de recettes fiscales dont l'assiette vise à réduire les émissions de polluants dans l'environnement ou la consommation de ressources naturelles n'a pas augmenté. Les effectifs d'étudiants en formation environnementale sont en forte hausse (250 % de 2004 à 2012), plus forte que la progression économique des éco-activités observée actuellement (augmentation de 30 % de la valeur ajoutée des éco-activités dans le PIB sur la même période). L'aide publique au développement, exprimée en part du revenu national brut, a régressé depuis 2010 en lien avec les contraintes budgétaires des finances publiques.

Par ailleurs, les encours d'Investissements socialement responsables (ISR) sont en forte hausse, liée à la période de démarrage de ce marché. En 2013, leur montant de 169,7 milliards d'euros représente 25 fois celui de 2004.

Quelques comparaisons internationales

Une comparaison détaillée des résultats pour la France des indicateurs de la stratégie nationale avec les résultats d'autres pays a été souhaitée par la commission spécialisée indicateurs du CNTE lorsque la disponibilité d'indicateurs correspondants au niveau international le permet. Dans l'attente de pouvoir conduire ce travail de comparaison, il est proposé de dresser un portrait de la France basé sur les indicateurs UE 2020 s'inspirant de la méthode utilisée par Eurostat dans le dernier rapport de suivi de la stratégie UE 2020 (édition 2015).

« Europe 2020 » est la stratégie de croissance que l'Union européenne a adoptée pour la période 2010-2020, pour « une économie intelligente, durable et inclusive ». Ces trois priorités se renforcent mutuellement et visent à aider l'Union et ses États membres à assurer des niveaux élevés d'emploi, de productivité et de cohésion sociale. Dans ce cadre, l'Union européenne a fixé cinq objectifs ambitieux à atteindre d'ici 2020 en matière d'emploi, d'innovation, d'éducation, d'inclusion sociale et d'énergie (ainsi que de lutte contre le changement climatique)¹. Chaque État membre a adopté ses propres niveaux nationaux à atteindre pour chaque objectif, en tenant compte du contexte national initial et du niveau attendu pour l'ensemble des pays européens en fin de période. Pour le suivi de ces objectifs de la stratégie Europe 2020, neuf indicateurs clés sont renseignés régulièrement et mis à disposition par Eurostat.

En 2014, la France a atteint son engagement Europe 2020 concernant la réduction du décrochage scolaire. Elle était proche de sa cible en 2013 pour la baisse de la consommation d'énergie primaire. Le pays était plus proche de ses objectifs que l'Union dans son ensemble, pour le poids de la recherche-développement, le taux d'emploi et la réduction de la pauvreté. La France est plus éloignée de sa cible 2020 que l'ensemble des 28 pays européens pour le taux de diplômés du supérieur (le taux d'atteinte de la cible est de 87 % en France pour 95 % en Europe) et pour la part d'énergie renouvelable dans la consommation finale brute d'énergie (le taux d'atteinte du niveau cible 2020 est de 62 % en France en 2012 tandis que la moyenne s'établit à 75 % pour l'Union européenne).

Concernant les émissions de gaz à effet de serre (GES), les objectifs de la France de 1990 à 2008-2012 définis en application du protocole de Kyoto ont été largement atteints. Certes, les efforts demandés à la France sur cette période étaient relativement moins importants que ceux demandés en moyenne aux pays européens, compte tenu des situations nationales diverses de la production d'énergie. Les objectifs actuels au regard de la stratégie UE 2020 portent sur la part des émissions des secteurs hors marché européen d'échange de quotas, avec 2005 comme année de base. Ils sont difficilement comparables à l'effort moyen attendu pour l'ensemble de l'Europe sur le total des émissions de GES depuis 1990.

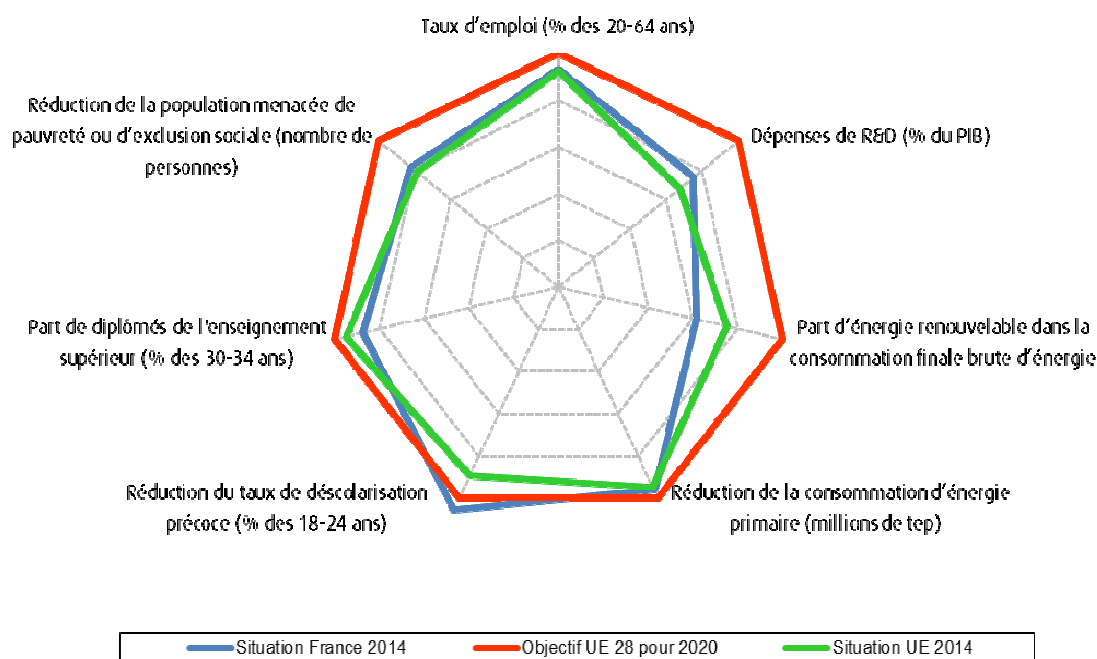
Enfin, l'indicateur sur la baisse de la consommation d'énergie finale n'a pas de cible nationale fixée.

Le diagramme (*figure 4*) présente la situation de la France en 2014 (ou 2013 selon le cas), pour 7 indicateurs clés UE 2020 comparables au niveau européen, au regard du chemin restant à parcourir pour atteindre les objectifs nationaux en 2020. Il situe aussi l'effort attendu pour le niveau européen sur la même période.

¹ Les cinq objectifs UE 2020 pour l'UE (et pour la France) à atteindre en 2020 sont les suivants :

- A. Emploi
 - un emploi pour 75 % de la population âgée de 20 à 64 ans (objectif FR : 75 %).
- B. Recherche et développement
 - investissement de 3 % du PIB de l'UE dans la recherche et le développement (objectif FR : 3 %).
- C. Changement climatique et énergies durables
 - réduction des émissions de gaz à effet de serre de 20 % (voire de 30 %, si les conditions le permettent) par rapport à 1990 (objectif FR : - 14 % par rapport à 2005 sur les secteurs non concernés par le règlement européen, European union Émissions trading system (EU ETS)) ;
 - utilisation d'énergie provenant de sources renouvelables à hauteur de 20 % (objectif FR : 23 %) ;
 - augmentation de 20 % de l'efficacité énergétique (objectif indicatif FR pour la consommation d'énergie primaire : 236,3 Mtep).
- D. Éducation
 - abaissement du taux de sortie précoce du système scolaire à moins de 10 % (objectif FR : 9,5 %)
 - un diplôme de l'enseignement supérieur pour au moins 40 % de la population âgée de 30 à 34 ans (objectif FR : 50 % pour les 17-33 ans).
- E. Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale
 - réduction d'au moins 20 millions du nombre de personnes touchées ou menacées par la pauvreté et l'exclusion sociale (objectif FR : réduction de 1/6^e de la population menacée de pauvreté ou d'exclusion sociale par rapport à 2007).

Figure 4 : taux d'atteinte des cibles UE 2020 en France et en Europe



Lecture : en 2014, le taux d'emploi français atteint 93 % du niveau de la cible définie pour la France, tandis que pour l'ensemble de l'Europe, il s'établit à 92 % de la cible européenne, à atteindre en 2020.

Note : sur les neuf indicateurs suivis par Eurostat, un des indicateurs sur l'efficacité énergétique et celui sur les gaz à effet de serre sont absents du graphique car les cibles nationales et européennes ne sont pas harmonisées.

Source : SOeS d'après Eurostat, indicateurs UE 2020, janvier 2016

Tableau 1 : indicateurs UE 2020, données récentes et cibles à atteindre en 2020

Indicateur	Valeur France	Date	Cible FR	Valeur moyenne UE 28	Date	Cible UE
Taux d'emploi (% de la population âgée de 20-64 ans)	69,9	2014	75	69,2	2014	75
R&D (en % du PIB)	2,26	2014	3	2,03	2014	3
Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) - indice base 100 en 1990 - émissions de GES dans les secteurs non EU-ETS (millions t.eqCO ₂)	90,73 381,4	2013 2012	.. 363,1 (- 14 % / 2005)	80,2 2 653,74*	2013 2012	80 ..
Part d'énergie renouvelable dans la consommation finale brute d'énergie (%)	14,2	2013	23	15,0	2013	20
Consommation d'énergie primaire (millions de tep)	245,8	2013	236,3	1 566,5	2013	1 483
Consommation d'énergie finale (millions de tep)	152,8	2013	..	1 104,6	2013	1 086
Déscolarisation précoce (% de la population de 18-24 ans)	9,0	2014	9,5	11,2	2014	< 10
Diplômés de l'enseignement supérieur (% des 30-34 ans)	43,7	2014	50	37,9	2014	≥ 40
Population menacée de pauvreté ou d'exclusion sociale (milliers de personnes)	11 540	2014	9 482	122 320	2014	96 600

.. : valeur indisponible.

* : valeur UE 27

Source : Eurostat, indicateurs UE 2020, janvier 2016

Tableau de bord des indicateurs

Tableau 2 : tableau de bord de suivi des enjeux














Enjeux	N°	Intitulé indicateur	1995	2000	2005	2010	Dernière année disponible	Dernier chiffre	Tendance	Signal	Cible
Changement climatique	E1.1	Émissions de gaz à effet de serre sur le territoire national : évolution depuis 1990 du total et par secteurs économiques	549,7	556,5	556,7	517,9	2013	491,7 millions de tonnes éq. CO ₂ (Mteq CO ₂) Périmètre Kyoto	↘ - 11 % entre 1990 et 2013		Objectifs France : réduire les émissions de 14 % hors SCEQE entre 2005 et 2020, de 40% entre 1990 et 2030 et les diviser par quatre à l'horizon 2050
	E1.2	Empreinte carbone de la demande finale intérieure (CO ₂ , CH ₄ , N ₂ O)	-	685	-	690	2012p	667 Mt eq CO ₂ , soit 10,5 tonnes éq. CO ₂ par habitant	→ + 1,1 % entre 1990 et 2012 pour l'empreinte et - 9,7 % pour l'empreinte/habitant		
	E1.3	Évolution de la température en France métropolitaine depuis 1901	+ 1,0°C	+ 1,3°C	+ 0,8°C	+ 0,1°C	2014	+ 1,9°C (par rapport à la période de référence 1961-1990)	↗ Ecart systématiquement positif depuis 1988		
	E1.4	Évolution de la concentration en carbone de l'atmosphère (niveau mondial)	360,3	369,4	379,2	388,9	2013	396 parties par million (concentration CO ₂)	↗ + 16,69 % par rapport à 1980		450 ppm CO ₂ eq en 2100
	E1.6	Évolution du nombre d'événements naturels très graves	2	5	4	3	2012	4 événements naturels très graves	→ 2 en moyenne pour les années 80 et 90 / 5 en moyenne pour les années 2000		
	E1.7	Logements et population en zone basse littorale, exposés à des risques de submersion marine	-	-	-	-	2006	850 000 personnes 570 000 logements	↗ Entre 1999 et 2006 : + 1 % de population, + 7 % logements (résidences secondaires)		
	E1.8	Montant des indemnités versées par les assurances au titre des catastrophes naturelles	722	372	506	1263	2012	343 millions d'euros d'indemnisation pour les catastrophes naturelles survenues en 2012	↗ Hausse sur la période 1982-2012 avec une forte variabilité suivant les années		
	Perte accélérée de biodiversité	E2.1	Artificialisation des sols	39 937	42 852	-	48 929	2014	51 043 km ² , soit 9,3 % du territoire national	↗ + 1,4 % par an en moyenne entre 2006 et 2014	
E2.2		Évolution des populations d'oiseaux communs spécialistes	80	77	78	74	2014	Indice d'abondance de 67 (indice base 100 en 1989)	↘ Tendance linéaire de - 22 % sur la période 1989-2014		
E2.3		Consommation de produits phytosanitaires	-	-	-	77,4	2013	88,4 millions de doses unités (Nodu)	↗ + 5 % en 2011-2013 par rapport à 2009-2011		Réduire l'usage de produits de 50 % entre 2008 et 2018, si possible. Objectif du plan Ecophyto 2 : échéance repoussée à 2025.
E2.4		État de conservation des habitats naturels	-	-	-	-	2007-2012	22 % des habitats d'intérêt communautaire évalués sont dans un état de conservation favorable 73 % en état défavorable inadéquat et mauvais	Pas de comparaison possible car changement de méthode		
E2.5		Proportion d'espèces éteintes ou menacées dans les listes rouges	-	-	-	-	2014	21 % des espèces évaluées sont éteintes ou menacées	Pas de comparaison possible		
E2.6		État de santé des récifs coralliens	-	-	-	-	2014	6,2 % des stations de suivi des récifs coralliens dans les outre-mer français présentent un recouvrement en corail vivant en augmentation, 36,2 % en diminution	Pas de comparaison possible tendance dans l'indicateur		

Tableau 3 : tableau de bord de suivi des enjeux (suite)

Enjeu	N°	Intitulé indicateur	1995	2000	2005	2010	Dernière année disponible	Dernier chiffre	Tendance	Signal	Cible
Raréfaction des ressources	E3.1	Consommation intérieure de matières et intensité matières	798,9	884,1	857	783	2012	Consommation de matières : 783,6 Mt, soit 12 tonnes par habitant.	→ - 5,9 % si on compare le niveau de consommation 2012 à 1992		
	E3.2	Consommation d'énergies fossiles	135,8	143,6	146,0	135,7	2013	Consommation d'énergie primaire d'origine fossile : 128,8 Mtep	→ - 22 % de 1973 à 2013 mais stabilité depuis 2 ans		Objectif de réduction de 30 % de sa consommation d'énergie primaire d'origine fossile entre 2012 et 2030
	E3.3	Prix des matières premières : pétrole et gaz				Pétrole : 56,24 € Gaz :	2014	En janvier 2015, pétrole à 41,1 €/baril (prix du baril de Brent en moyenne mensuelle) et gaz à 20,5 €/MWh (prix spot du gaz NBP)	→ Prix erratique sur longue période, forte baisse au deuxième semestre 2014		
	E3.4	Évolution de la part du territoire occupé par des sols artificialisés, des terres agricoles et des espaces naturels ou forestiers	-	-	-	Part des sols artif, agr et nat : 9 %, 51 % et 40 %	2014	Artificialisé : 51 043 km ² soit 9 % du territoire métropolitain Terres agricoles : 280 299 km ² soit 51 % Espaces naturels ou forestiers : 217 851 km ² soit 40 %	↔ Taux moyen annuel entre 2006 et 2014 : + 1,4 % pour l'artificialisé, - 0,25 % pour les terres agricoles, stagnation pour les espaces naturels et forestiers		Réduire de moitié le rythme de consommation des terres agricoles entre 2010 et 2020
	E3.5	Qualité des cours d'eau et des nappes d'eau souterraine (directive cadre sur l'eau)	-	-	-	-	2013	Eaux souterraines : 67 % de masses d'eau en bon état chimique et 91 % en bon état quantitatif	Pas de comparaison possible		Directive cadre sur l'eau : objectif de bon état de 2/3 des masses d'eaux de surface et souterraines en 2015
			-	-	-	-	2013	Eaux de surface : 43 % de masses d'eau en bon état écologique et 48 % en bon état chimique	Pas de comparaison possible		Objectif atteint pour eaux souterraines, pas pour les eaux de surface
E3.6	Population exposée à la vulnérabilité énergétique	-	-	-	-	2014	22,2 % de la population exposée pour leur logement ou leurs déplacements	Pas de comparaison			
Multiplication des risques sanitaires environnementaux	E4.1	Évolution de l'indice de pollution de l'air en milieu urbain	-	100	SO ₂ =63, NO ₂ =94, O ₃ =108, PM10=97	SO ₂ =32, NO ₂ =85, O ₃ =111, PM10=88	2013	Dioxyde de soufre (SO ₂) = 21 Dioxyde d'azote (NO ₂) = 76 Ozone (O ₃) = 111 Particules de diamètre inférieur à 10 micron (PM10) = 80	↔ Par rapport à 2012 : SO ₂ = - 10,3 % NO ₂ = - 3 % O ₃ = + 1,8 % PM10 = - 5,2 %		Pour le NO ₂ et les PM10, les seuils annuels pour la protection de la santé humaine sont de 40 µg/m ³ (dépassés en 2013). Pour les 2 autres polluants SO ₂ et O ₃ , les seuils ne sont pas annuels.
	E4.2	Évolution de l'indice de pollution des cours d'eau (nitrates, phosphates) et de l'indice de pollution des eaux souterraines (nitrates)	-	Nitrates = 99,55 Orthophosphates = 75,18	Nitrates = 93,36 Orthophosphates = 69,51	Nitrates = 97,41 Orthophosphates = 45,92	2013	Indice (base 100 en 1998) nitrates cours d'eau = 98,66 Indice (base 100 en 1998) orthophosphates cours d'eau = 37,46	→ Nitrates ↔ Orthophosphates		
			-	102,91	102,99	103,48	2013	Indice (base 100 en 98) nitrates eaux souterraines = 103,94	→ Nitrates		

Note : les indicateurs E3.5 et E4.2 ont dû être décomposés car ils expriment la situation des eaux qui diffère entre les eaux souterraines et les cours d'eau en surface. Un indicateur demandé dans la stratégie n'a pas pu être chiffré à l'été 2015 (n° E1.5 « Déplacement des espèces avec le changement climatique » encore en cours d'expertise méthodologique).

Sources : SOeS d'après AIE, CCR, Citepa, Comité français de l'UICN, Douanes, Eurostat, Geod'Air, Ifreco, Insee, Maaf/SSP, Meem/DGEC et DGPR, Météo France, MNHN/SPN, OMM, Onema

Tableau 4 : tableau de bord de suivi des axes

Axes	N°	Intitulé indicateur	2000	2005	2010	Dernière année	Dernier chiffre	Tendance	Tendance long terme	Tendance court terme	En bonne voie ou non pour atteindre la cible	Cible
Axe 1 : développer des territoires durables et résilients	A1.1	Niveau de qualification des jeunes par zones d'emploi	31	40	43	2013	44 % des jeunes (25-34 ans) sont diplômés du supérieur en France	+ 2,68 % par rapport à 2012 + 40,42 % par rapport à 2000				
	A1.2	Population exposée au risque d'inondation par cours d'eau	-	-	-	2009	11 % de la population française exposée au risque d'inondation par cours d'eau (population de 2009, cartoristiques en 2013 partiel)	Pas d'évolution disponible				
Axe 2 : s'engager dans l'économie circulaire et sobre en carbone	A2.1	Productivité matières et consommation intérieure de matières par personne	2	2,2	2,6	2012	Productivité matières = 2,6 €/kg	+ 3,25 % par rapport à 2011 + 35,95 % par rapport à 1995				
	A2.2	Évolution de la consommation finale d'énergie, son intensité et par secteurs	157	160	155	2013	154 millions de tonnes équ. pétrole de consommation finale d'énergie	Consommation finale d'énergie stable depuis 10 ans, + 9,5 % par rapport à 1990				La France a pour objectif de réduire la consommation totale finale énergétique de 50 % en 2050 par rapport à 2012
			91	85	79	2013	Indice pour l'intensité énergétique : 77 (base 100 en 1990)	Intensité énergétique en baisse : - 23 % par rapport à 1990				
A2.3	Taux de recyclage des déchets municipaux	25	30	35	2013	38 % des déchets ménagers et assimilés orientés vers le recyclage	Progresse de 4 % en moyenne par an depuis 1997; + 2 %/an depuis 2010				45 % en 2015	
Axe 3 : prévenir et réduire les inégalités environnementales, sociales et territoriales	A3.1	Espérance de vie : disparités par catégories socio-professionnelles, disparités régionales, F-H	H=75,3 F=82,8	H=76,8 F=83,9	H=78,0 F=84,7	2014	79,3 pour les hommes 85,5 pour les femmes	+ 0,64 % pour les hommes /2013 + 0,47 % pour les femmes /2013				
Axe 4 : inventer de nouveaux modèles économiques et financiers	A4.1	Part des recettes fiscales environnementales dans les prélèvements obligatoires et dans le PIB	5,2	4,7	4,6	2014	Part dans les PO : 4,6 % Part dans le PIB : 2,1 %	+ 0,9 et + 1,3 point de % par rapport à 2013 mais - 12 % et - 8 % par rapport à 2000				
	A4.2	Part des investissements consacrés à l'économie d'énergie dans l'industrie	6	6	8	2014	8 % des investissements consacrés à l'économie d'énergie dans l'industrie	+ 6 pt depuis 1991 mais stagne depuis 2008 entre 8 et 9 %				
	A4.3	Évolution des encours d'investissements socialement responsables (ISR)	-	8,7	68,3	2013	169,7 milliards d'euros	+ 47 % par an depuis 2003 ; + 35 % par an depuis 2010 ; + 14 % par rapport à 2012				
	A4.4	Évolution des encours d'obligations durables	-	-	-	2014	3 850 millions d'euros	+ 175 % par rapport à 2013				

Tableau 5 : tableau de bord de suivi des axes (suite)

Axes	N°	Intitulé indicateur	2000	2005	2010	Dernière année	Dernier chiffre	Tendance	Tendance long terme	Tendance court terme	En bonne voie ou non pour atteindre la cible	Cible
Axe 5 : accompagner la mutation écologique des activités économiques	A5.1	Valeur ajoutée des éco-activités par rapport au PIB	-	22,1	27,6	2013 (p)	31,5 milliards d'euros de valeur ajoutée (1,5 % PIB)	Évolution moyenne annuelle de la VA/PIB : + 2,6 % entre 2004 et 2013 et + 3,1 % entre 2004 et 2013				
Axe 6 : orienter la production de connaissances, la recherche et l'innovation vers la transition écologique	A6.1	Dépenses de R&D publiques et privées dont en environnement	2,1	2,9	3,8	2012	4,3 milliards d'euros de dépense nationale de recherche et développement (R&D) pour la protection de l'environnement	+ 3,6 % par rapport à 2011 ; + 104 % depuis 2000				
Axe 7 : éduquer, former et sensibiliser pour la transition écologique	A7.1	Effectifs en dernière année de formation initiale en environnement	35 549	39 140	67 393	2012	93 353 jeunes sont inscrits en dernière année d'une formation initiale en environnement	+ 7 % par an en moyenne de 2008 à 2013 (dont 4 nouveaux bac techno pour 2012), + 2 % en 2013.				
	A7.2	Nombre de projets d'éducation au développement durable dans les écoles, les collèges et les lycées	-	-	-	2015 (juillet)	4 369 projets d'EDD	Pas de point antérieur				10 000 projets de développement durable entre 2013 et 2017
Axe 8 : mobiliser les acteurs à toutes les échelles	A8.1	Nombre d'agendas 21 locaux et part de la population concernée	-	-	630	2014 (sept)	1 028 agendas 21 locaux engagés, 472 agendas 21 reconnus (y compris PNR).	+ 6 % en 2013 pour les agendas 21 locaux engagés, + 259 % en 7 ans				
Axe 9 : promouvoir le développement durable au niveau européen et international	A9.1	Part de l'aide publique au développement dans le Revenu National Brut	0,30	0,47	0,50	2014(p)	0,36 % d'aide publique au développement par rapport au revenu national brut	Hausse de 20 % depuis 2000 mais baisse de 26 % de 2010 à 2014				Les pays européens ont pris l'engagement auprès des Nations unies d'atteindre 0,7 % en 2015.
	A9.2	Montant de l'aide publique au développement pour la biodiversité et le climat	-	-	137,10	2014	169,43 millions d'euros	+ 59 % par rapport à 2006 mais - 25 % en 2014				Doublement en 2015 par rapport à la moyenne 2006-2010 (211,38 millions d'euros) et niveau à maintenir jusqu'en 2020

Sources : SOEs d'après Ademe, AFD, CBI, Comité 21, DG Trésor, Eurostat, FFEM, Insee, Meem/DGPR, MENESR, Novethic, OCDE

Méthode

Processus de choix des indicateurs de suivi de la SNTEDD 2015-2020

Un tableau de bord de 39 indicateurs essentiels et des indicateurs complémentaires permet le suivi de la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) 2015-2020. Il mesure l'évolution de la situation face aux enjeux écologiques majeurs et l'implication de l'ensemble de la société sur la voie de la transition écologique vers un développement durable.

Une commission spécialisée du conseil national de la transition écologique (CNTE) a été créée par décret du 16 août 2013, chargée de l'élaboration des indicateurs nationaux de la transition écologique et de l'économie verte. Présidée par le chef du service de l'observation et des statistiques du ministère de l'Environnement de l'Énergie et de la Mer (Meem), cette commission est composée d'une quarantaine de personnes : 16 membres du CNTE, des personnalités qualifiées, des représentants de services de l'État (services statistiques ministériels, directions du Meem, autres ministères).

La commission a choisi les indicateurs selon les principaux critères suivants : pertinence pour le sujet, lisibilité, existence d'une méthodologie robuste, cohérence temporelle et géographique, disponibilité des données. De nombreux indicateurs retenus permettent une comparabilité internationale, ainsi qu'une déclinaison territoriale adaptable aux enjeux locaux. Certains indicateurs émanent de travaux d'observatoires spécialisés comme ceux de l'Observatoire national de la biodiversité ou ceux du groupe de travail sur les indicateurs de l'économie circulaire. La proposition de la commission a été examinée par le CNTE courant 2014 et est insérée dans le document intégral de la SNTEDD, adopté en Conseil des ministres le 4 février 2015.

Un ensemble de 22 indicateurs porte sur les quatre enjeux écologiques majeurs identifiés en introduction de la stratégie nationale : le changement climatique, la perte accélérée de biodiversité, la raréfaction des ressources, la multiplication des risques sanitaires environnementaux. Il s'agit « d'indicateurs d'état » pour connaître l'état de la situation et « d'indicateurs de pression » pour mesurer si la pression qu'exercent les activités humaines sur chaque enjeu s'atténue. Par exemple sont mesurés les indices de pollution de l'air ou des eaux, l'artificialisation des sols, la consommation de matières, celle d'énergies fossiles, l'évolution des populations d'oiseaux.

De plus 17 indicateurs de premier niveau permettent un suivi des axes stratégiques. Il s'agit d'« indicateurs de réponses » pour suivre les actions réalisées ou les moyens mobilisés, et d'indicateurs d'impacts sociaux ou économiques : le taux de recyclage des déchets, la part de l'électricité d'origine renouvelable, les investissements socialement responsables, les recettes fiscales environnementales, l'éducation au développement durable, la population exposée au risque d'inondation, l'espérance de vie etc. En outre, des indicateurs de deuxième niveau pour les axes stratégiques permettent un suivi complémentaire, au plus près des priorités de la stratégie (non présentés dans cette synthèse mais disponibles sur Internet).

Liste des indicateurs, quelques définitions

Enjeux

Changement climatique

E1.1 - Émissions de gaz à effet de serre sur le territoire national : évolution depuis 1990 du total et par secteur économique

E1.2 - Empreinte carbone de la demande finale intérieure

Émissions de gaz à effet de serre induites en France et à l'étranger par la consommation de la population résidant en France

E1.3 - Évolution de la température en France métropolitaine depuis 1900

Écart à la moyenne observée de 1961 à 1990

E1.4 - Évolution de la concentration en carbone de l'atmosphère (niveau mondial) depuis 1984

E1.6 - Évolution du nombre d'événements naturels très graves

Événements naturels ayant provoqué plus de 10 morts ou plus de 30 millions € de dommages matériels

E1.7 - Logements et population en zone basse littorale, exposés à des risques de submersion marine

Population résidant sur le littoral à une altitude inférieure au niveau de la mer qui pourrait être atteint dans des conditions extrêmes d'occurrence centennale

E1.8 - Montant des indemnités versées par les assurances au titre des catastrophes naturelles

Perte accélérée de biodiversité

E2.1 - Artificialisation des sols

Part du territoire métropolitain dont les sols sont occupés par des bâtiments, routes, chantiers, jardins, pelouses

E2.2 - Évolution des populations d'oiseaux communs spécialistes

Abondance des oiseaux communs inféodés aux milieux agricoles, forestiers ou bâtis (hors espèces généralistes)

E2.3 - Consommation de produits phytosanitaires

Nombre de doses de produits phytosanitaires vendues pour des usages dans l'agriculture en millions d'hectares

E2.4 - État de conservation des habitats naturels

Évaluation européenne à dire d'experts de l'état des milieux naturels protégés par la directive Habitat

E2.5 - Proportion d'espèces éteintes ou menacées dans les listes rouges

Proportion des espèces inventoriées qui sont éteintes, en danger critique d'extinction, en danger ou vulnérables, dans la liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature

E2.6 - État de santé des récifs coralliens

Évolution du recouvrement en corail vivant des stations observées Outre-mer

Raréfaction des ressources

E3.1 - Consommation intérieure de matières et intensité matières

Quantité de matériaux (produits d'extraction) consommée par la population présente sur le territoire pour ses besoins propres. L'intensité matières est obtenue en rapportant la consommation intérieure de matières au PIB (kg/€)

E3.2 - Consommation d'énergies fossiles

Consommation de pétrole, gaz naturel, charbon ; part dans la consommation d'énergie primaire (consommation finale, pertes et consommation pour la transformation d'énergie)

E3.3 - Prix des matières premières : pétrole et gaz

E3.4 - Évolution de la part du territoire occupée par des sols artificialisés, des terres agricoles et par des espaces naturels ou forestiers

E3.5 - Qualité des cours d'eau et des nappes d'eau souterraine (directive cadre sur l'eau)

État d'eau écologique, chimique ou quantitatif des masses, évalué pour la directive cadre sur l'eau

E3.6 - Population exposée à la vulnérabilité énergétique

Proportion des ménages dont la part des dépenses liées à l'énergie pour le chauffage et le transport domicile-travail dans le revenu représente le double de la médiane nationale

Risques sanitaires environnementaux

E4.1 - Évolution de l'indice de pollution de l'air en milieu urbain

Évolution depuis 2000 des concentrations moyennes dans l'air de quatre polluants (NO₂, O₃, PM₁₀, SO₂), pour les stations de fond urbaines

E4.2 - Évolution de l'indice de pollution des cours d'eau (nitrates, phosphates) et de l'indice de pollution des eaux souterraines (nitrates)

Teneurs moyennes annuelles exprimées en base 100 par rapport à 1998

Axes transversaux stratégiques

AXE 1 : développer des territoires durables et résilients

A1.1 - Niveau de qualification des jeunes par zone d'emploi

Taux de diplômés de l'enseignement supérieur (post-bac) selon la tranche d'âge et par taille de zone d'emploi

A1.2 - Population exposée au risque d'inondation par cours d'eau

Population estimée en zone inondable d'après les atlas des zones inondables et les aléas des plans de prévention du risque inondation (pour une crue centennale)

AXE 2 : s'engager dans l'économie circulaire et sobre en carbone

A2.1 - Consommation intérieure de matières et productivité matières

Quantité de matériaux (produits d'extraction) consommée par la population présente sur le territoire pour ses besoins propres. La productivité matières est obtenue en divisant le montant du PIB par la consommation intérieure de matières (€/kg).

A2.2 - Évolution de la consommation finale d'énergie, son intensité et par secteur

Consommation des utilisateurs finals (y compris les pertes de réseaux, ainsi que l'électricité et la chaleur consommées par la branche énergie pour la production d'électricité et de chaleur) rapportée au PIB, et au nombre d'habitants

A2.3 - Taux de recyclage des déchets municipaux

Déchets recyclés (valorisation matières) et compostés (valorisation organique) parmi la quantité totale de déchets municipaux collectés

AXE 3 : prévenir et réduire les inégalités environnementales, sociales et territoriales

A3.1 - Espérance de vie : disparités par catégorie socio-professionnelle, disparités régionales, F-H

Durée de vie moyenne pour une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année

AXE 4 : inventer de nouveaux modèles économiques et financiers

A4.1 - Part des recettes fiscales environnementales dans les prélèvements obligatoires et dans le PIB

Part des taxes environnementales dans les recettes totales des impôts et cotisations sociales, ainsi que dans le PIB

A4.2 - Part des investissements consacrés à l'économie d'énergie dans l'industrie

D'après l'enquête de conjoncture sur l'investissement dans l'industrie

A4.3 - Évolution des encours d'investissements socialement responsables (ISR)

Évaluation du montant des investissements détenus par les investisseurs français prenant en compte des critères extra-financiers en plus de la performance économique des entreprises, à savoir des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance

A4.4 - Évolution des encours d'obligations durables

Évaluation du volume de dette émise par les investisseurs français sur le marché et destinée à financer des projets qui ont pour objectif de générer des bénéfices environnementaux et sociaux

AXE 5 : accompagner la mutation écologique des activités économiques

A5.1 - Valeur ajoutée des éco-activités

Richesse créée par la production des biens et services concourant à la protection de l'environnement et à la gestion durable des ressources

AXE 6 : orienter la production de connaissances, la recherche et l'innovation vers la transition écologique

A6.1 - Dépenses de R&D publiques et privées dont en environnement

AXE 7 : éduquer, former et sensibiliser pour la transition écologique et le développement durable

A7.1 - Effectifs en dernière année de formation initiale en environnement

Nombre d'inscrits en dernière année d'une formation initiale en environnement, par niveau de diplôme

A7.2 - Nombre de projets d'éducation au développement durable dans les écoles, les collèges et les lycées

AXE 8 : mobiliser les acteurs à toutes les échelles

A8.1 - Nombre d'agendas 21 locaux et part de la population concernée

Population concernée par au moins un agenda 21 local infra-départemental

AXE 9 : promouvoir le développement durable au niveau européen et international

A9.1 - Part de l'aide publique au développement dans le revenu national brut

Aide publique seulement, financements innovants et investissements du secteur privé non compris

A9.2 - Montant de l'aide publique au développement pour la biodiversité et le climat

Part affectée à la biodiversité dans les différents projets aidés

Pour en savoir plus

Sur la stratégie SNTEDD 2015-2020 et ses indicateurs

SOeS

Site SOeS > Développement durable > Indicateurs SNTEDD 2015-2020

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/indicateurs-indices/li/indicateurs-nationaux-transition-ecologique-vers.html>

Meem

Site Meem > Développement durable > La stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) 2015-2020

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-strategie-nationale-de,42115.html>

Sur d'autres données ou indicateurs pour le développement durable

Ademe

Site Ademe > Nos expertises

<http://www.ademe.fr/expertises/>

Agreste

Site du SSP, service statistique du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/>

Insee

Site Insee > Thèmes > Territoire > Environnement > Développement durable : 20 indicateurs régionaux et départementaux

http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=dev-durable-territorial

Observatoire des territoires

Site CGET / Observatoire des territoires > Indicateurs > Développement durable

<http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr/acc-s-par-indicateurs/d-veloppement-durable>

Observatoire national de la biodiversité

Site ONB > Les indicateurs > Tous les indicateurs

<http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/indicateurs/tous>

Sur les indicateurs internationaux de développement durable

Eurostat

Site Eurostat > jeux d'indicateurs de développement durable et d'indicateurs UE 2020, et les rapports correspondants :

- Sustainable development in the European Union, 2015 monitoring report
- Smarter, greener, more inclusive? Indicators to support the Europe 2020 strategy, 2015 edition

<http://ec.europa.eu/eurostat/web/sdi/indicators>

<http://ec.europa.eu/eurostat/web/europe-2020-indicators/europe-2020-strategy>

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Site OCDE > Thèmes > Croissance verte et développement durable

<http://www.oecd.org/fr/croissanceverte/>

Nations unies

Indicateurs des objectifs du millénaire pour le développement durable

<http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Home.aspx>

Commissariat général au développement durable

Service de l'observation et des statistiques

Tour Séquoia

92055 La Défense cedex

Retrouver cette publication sur le site :

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>

Dépôt légal : mars 2016

ISSN : 2102-4723

ISBN : 978-2-11-138815-4

Conditions générales d'utilisation

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (3, rue Hautefeuille — 75006 Paris), est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (loi du 1^{er} juillet 1992 — art. L.122-4 et L.122-5 et Code pénal art. 42).

Indicateurs de la transition écologique vers un développement durable 2015-2020 : premier état des lieux

La stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) a été adoptée par le Gouvernement en février 2015 et fixe le cap de la France en matière de développement durable pour les années 2015 à 2020. Elle définit les orientations pour s'engager dans la voie de la transition écologique et évoluer vers une société plus sobre à l'horizon 2020 qui allie progrès économique, écologique et humain.

Cette synthèse présente le premier état des lieux des indicateurs de suivi de la SNTEDD, en début d'exercice. La lecture de l'ensemble des indicateurs offre une vision contrastée de la situation. Celle-ci apparaît en majorité préoccupante sur les enjeux écologiques majeurs énoncés dans la stratégie tels que le changement climatique, la perte accélérée de biodiversité, la raréfaction des ressources et la multiplication des risques sanitaires environnementaux. En revanche, les indicateurs relatifs aux axes montrent que certaines bonnes pratiques émergent vers un développement durable.

Au regard de cet état des lieux initial, le suivi des indicateurs de la SNTEDD sur les prochaines années pourra permettre d'estimer dans quelle mesure la poursuite ou l'accélération des bonnes pratiques émergentes se traduit par une évolution positive de l'état des enjeux écologiques.

